

Le 8 septembre 1896 cette plante faisait la UNE du *Figaro*

Chers amis,

Voici ce qu'écrit le journaliste Emile Gautier le 8 septembre 1896 dans *Le Figaro* à propos d'une plante tout juste découverte :

« On trouve, à ce qu'il paraît, à la Nouvelle-Calédonie, un tas de produits qui ne se trouvent nulle part ailleurs, pas même en Australie. Parmi ces produits auxquels la grande île océanienne doit le meilleur de son originalité, une mention spéciale appartient à un nouveau produit chimique – mettons une drogue sui generis – qui pourrait bien, si j'en crois mes 'tuyaux' personnels, faire pas mal de tapage dans le monde où l'on tousse. »

Nous sommes dans la deuxième moitié du XIXème siècle.

À cette époque, comme d'autres « vieux pays », la France étend son territoire au-delà du continent européen.

Après l'Afrique, l'Amérique et l'Asie, la France, sous Napoléon III, cherche à élargir son empire colonial à l'autre bout du monde.

Et c'est à plus de 16 000 kilomètres de la métropole, au milieu du Pacifique, que la France plante son drapeau.

D'abord utilisée comme colonie pénitentiaire (*on y envoie notamment d'anciens rebelles de la Commune de Paris*), elle accueille aussi des industriels français attirés par une main d'œuvre bon marché.

Parmi eux, un homme va particulièrement profiter d'un des plus grands trésors de l'île océanienne.

Incroyable découverte d'un député français en observant les indigènes

Cet homme c'est Jules Prévet, député de Seine et Marne et patron d'usines de conserves alimentaires.

Après quelques temps sur l'île, il observe une habitude bien étrange des indigènes lors de la cueillette du café :

Lorsqu'ils se blessent, ils mâchent les feuilles odorantes d'une plante et l'appliquent ensuite en cataplasme sur leurs plaies.

Intrigué, Jules Prévet envoie l'essence de cette plante à deux pharmaciens français qui confirment l'utilisation empirique des locaux :

Cette essence est **cicatrisante, antiseptique et anesthésique**.

Commence alors la grande aventure d'un produit qui existe encore : un « remède de grand-mère » qu'on appelle le **Goménol**.

C'est le nom commercial donné à la substance que mâchaient les Canaques.

L'article du Figaro du 8 septembre 1896

Très vite, le produit est commercialisé et fait un « tabac ».

Capsules, sirop, huile, baume, savon, élixir, dentifrice, ovules... jusqu'à un inhalateur de poche, *le goménolateur*, le laboratoire décline sous toutes les formes sa trouvaille.

Et aujourd'hui, le laboratoire fait encore **4 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel**.

Tout ça, grâce à l'essence d'un arbre endémique de la Nouvelle-Calédonie : le Niaouli.

L'arbre sacré des Kanaks qui surpasse l'épreuve du feu

Caractéristique de la savane calédonienne, cet arbre se distingue par son allure « pas comme les autres ».

On l'appelle l'arbre à peau ou l'arbre à papier. Non pas pour ses vertus cicatrisantes mais par l'aspect de son tronc.

De couleur blanche, l'écorce épaisse du Niaouli laisse apparaître les différentes couches qui le constituent, comme une peau qui se desquame ou des feuilles de papier prêtes à s'envoler.

En fait ce sont les couches profondes de l'arbre qui croissent et poussent les couches superficielles vers l'extérieur qui craquent sous la force des précédentes.

Une forêt de niaoulis en Australie

Les Kanaks utilisent traditionnellement ce bois qui résiste au feu pour revêtir les parois et les toits des habitations.

Cet arbre toujours vert appartient au genre *melaleuca*, comme son célèbre cousin le tea-tree, et vient de la famille des *Myrtacea* comme les grands eucalyptus.

Cancer : une huile essentielle utile pour apaiser les brûlures des radiothérapies

Son huile essentielle extraite des feuilles (*melaleuca quinquenervia*) est une référence phare de l'aromathérapie.

Vous la connaissez sûrement pour sa capacité à protéger l'organisme en hiver.

Je consacrerai une lettre à ce sujet mais aujourd'hui je souhaitais vous parler d'une de ses applications bien moins connue.

Rappelez-vous il s'agit d'un arbre ignifuge, c'est-à-dire qui résiste au feu.

Moins étonnant alors d'apprendre que son huile essentielle est **radioprotectrice**.

En effet le niaouli protège la peau des lésions provoquées par la radiothérapie et empêche l'apparition des érythèmes, ces rougeurs localisées, présentes de façon quasi-systématique après une séance de rayons.

Attention il s'agit d'une brûlure bien spécifique : contrairement aux coups de soleil (rayons ultra-violets), aux brûlures chimiques, thermiques ou électriques, elle n'apparaît pas immédiatement après l'exposition.

Pour comprendre comment cela se passe, je vous propose de faire un petit détour du côté de notre peau.

La surface de notre peau est constituée de cellules capables de fabriquer de la kératine (ce sont les kératinocytes) : c'est ce qui permet à la peau d'être imperméable et protégée.

Les couches superficielles de la peau (*celles tout en haut de l'épiderme*) sont constituées des kératinocytes différenciés qui sont naturellement radio-résistants.

Mais les kératinocytes indifférenciés (*ceux des couches inférieures*) sont radiosensibles, ils ne résistent pas aux rayons.

Lors d'une radiothérapie ils sont abimés par les rayons et ne peuvent donc pas assurer le remplacement des cellules superficielles qui se détachent et tombent en fin de vie

C'est pourquoi les rougeurs et les brûlures apparaissent tardivement.

Mais l'application de quelques gouttes pures d'huile essentielle de niaouli serait capable de protéger ces kératinocytes indifférenciés.

C'est ce qu'une étude menée par le Dr Anne-Marie Giraud-Robert sur 20 femmes françaises atteintes d'un cancer du sein a montré.⁽¹⁾

Les patientes ont appliqué de l'huile essentielle de niaouli sur la zone concernée à deux reprises pour chaque séance : 15 minutes avant et juste après la séance.

Suite à cette expérience, le docteur Giraud a constaté **une diminution de l'intensité et de la durée des radiodermites** (les lésions provoquées par les rayons) ainsi qu'une amélioration de la qualité de vie des malades.

Bien entendu l'échantillon est trop faible pour en faire une recommandation officielle.

Mais ce résultat empirique montre que l'huile essentielle de niaouli peut être envisagée pour **prévenir l'apparition de brûlures** causées par les rayons anti-cancer (attention je vous rappelle qu'elle ne protège pas des rayons du soleil !).

Un conseil : en parler à votre médecin ou oncologue

Je me dois d'être très prudente lorsque je vous parle de cancer : les huiles essentielles ne remplacent pas un traitement anti-cancéreux.

Mais je maintiens qu'elles sont un formidable soutien pour passer l'épreuve de la maladie et **diminuer les effets secondaires des traitements.**

Dans le cas d'une radiothérapie, je vous invite donc à en discuter absolument avec votre oncologue.

Mais sachez que s'il refuse sous prétexte que votre peau doit être sèche et non grasse (*ce qui est totalement vrai*), vous pouvez lui expliquer que malgré le terme trompeur d'huile, les huiles essentielles ne contiennent aucun corps gras et pénètrent immédiatement dans la peau.

Pour éviter toute erreur, vous pouvez appliquer les quelques gouttes de niaouli 2 heures avant la séance et laver ensuite votre peau au savon doux puis la sécher doucement.

Si votre oncologue refuse toujours ne vous inquiétez pas : vous pourrez toujours utiliser l'huile essentielle de niaouli dans un mélange avec du gel d'aloé vera et de l'huile végétale **après** les séances.

La rose musquée, l'argan, le calophylle mais aussi **le calendula** sont particulièrement recommandés en cas de brûlures.

Cette belle fleur que l'on appelle le souci contient en effet du fariadol, un triterpène connu pour ses vertus anti-inflammatoires, anti-œdémateuses et cicatrisantes.

Même l'Organisation Mondiale de la Santé reconnaît son usage dans le traitement des blessures cutanées et plusieurs études ont démontré son efficacité en cas de radiodermite. ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾

Voici une petite recette formulée par un pharmacien pour fabriquer votre propre soin « après-séance » de 30ml : ⁽⁵⁾

- *Huile essentielle lavandula officinalis* **0.3 ml**
- *Huile essentielle melaleuca quinquenervia ou melaleuca alternifolia* **1.2 ml**
- *Huile végétale calophyllum inopyllum* **1.5 ml**
- *Extrait liquide calendula officinalis* **1.5 ml**
- *Gel d'aloé vera* **quantité suffisante pour 30ml**

Cancer hormonodépendant : Pas encore de consensus

Enfin, une dernière précision quant au niaouli : bien que très efficace, certains aromathérapeutes lui préfèrent l'huile essentielle de tea-tree en cas de cancer hormono-dépendant (*c'est le cas pour environ 70% des cancers du sein et pour presque tous les cancers de la prostate*).

En effet, le niaouli possède une molécule particulière, le *viridiflorol*, un sesquiterpène qui agit comme les hormones de votre corps. On dit qu'il a une activité « hormone ressemblante ».

C'est pourquoi par précaution et dans certains types de cancer on lui préfère sa cousine, le *melaleuca alternifolia*, même si l'étude menée par le Dr Giraud n'a montré aucun effet indésirable en cas d'utilisation sur des cancers du sein.

J'aurais aimé apporter plus de preuves scientifiques de l'efficacité de l'huile essentielle de niaouli pour prévenir l'apparition des radiodermites mais malheureusement peu d'études contrôlées ont été publiées à ce jour.

Concernant le cancer, les recherches se concentrent principalement sur les effets des huiles essentielles en cas d'anxiété, de nausées ou de constipation... (je vous en parlerai dans une prochaine lettre).

Dans tous les cas je vous invite vraiment à consulter un médecin aromathérapeute et/ou phytothérapeute en cas de traitement anti-cancéreux : lui seul pourra vous livrer un protocole personnalisé efficace pour soulager les effets secondaires des traitements et booster votre immunité.

J'espère bien que peu d'entre vous auront à l'utiliser dans ce cas mais il me semblait important de vous transmettre cette solution 100% naturelle qui aide à « passer » plus facilement l'épreuve du cancer.

Si des personnes de votre entourage sont concernées par cette maladie et par les traitements aux rayons, n'hésitez pas à leur envoyer ma lettre pour qu'elles en parlent avec leur médecin.

En attendant prenez bien soin de vous !

Garance Langlois